



CLUB DE JUDO DE LACHENAIE

Ordre du Jour

Conseil d'administration
Mercredi 13 novembre 2024, 19h00
Zoom

Procès-verbal

Présents : XB, RV, JB, HL, GG, CD

Invitée : Kathy Ouellet

XB préside la réunion, HL agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par XB et est appuyée par GG.
Adoptée à l'unanimité.

2. Adoption des procès-verbaux

PV du 2024-10-02 - Proposé par HL, secondé par RV
Adopté à l'unanimité.

3. Finances

a. Bilan financier (RV)

- i. Nous avons reçu la facture de la ville de Terrebonne pour l'utilisation des locaux. Pour la période du 9 septembre au 31 octobre 2024, le montant réclamé est de \$263,32.
- ii. Une fois les frais déduits, \$5 120,76 ont été reçus via square au 1^{er} oct. 2024
- iii. Le solde du compte EOP au 31 octobre est de \$3 697,53 et \$50 655,25 pour le compte épargne.

b. Perdiems

- Les perdiems ont été payés au mois d'octobre.

c. Trésorerie

- La Ville a demandé qu'on leur crée une facture pour leur soutien à nos opérations et de leur acheminer, ce qui a été fait. Ils nous ont remboursé \$850 pour les tatamis (sur le coût total de +/- \$2000.)

4. Inscriptions

- Suivi effectué avec XB concernant les athlètes dont nous n'avons pas le # de membre dans square.

5. Affaires courantes

- a. Précision sur qui s'occupe des remboursements suite à une blessure (ou autre) afin d'éviter des délais. (courriels, remboursements, ratio etc...)
 - RV propose de s'occuper du côté monétaire, le reste sera déterminé dans la définition des postes et selon les procédures en vigueur.

- b. Suivi sur le remboursement du père d'Anthony Proccopio
 - Le paiement a été effectué.
- c. Clarification des perdiems si fusion des cours du vendredi
 - Proposition que le prof ait un seul salaire advenant la fusion du cours mais il pourrait avoir accès à un assistant. XB/JB, adopté à l'unanimité.
- d. Ajout de perdiem pour compétitions (kata)
 - XB amène le point d'un montant alloué au coach pour les athlètes allant aux compétitions de katas. JB mentionne qu'une compétition de kata n'implique pas de rémunération aux coaches et l'accompagnement fait déjà partie de leur description de tâches. Secondé par XB et adopté à l'unanimité.
- e. Clarification de la procédure d'inscription pour les compétitions. (Fina)
 - XB demande s'il est requis d'avoir payé son inscription en entier afin de pouvoir participer aux compétitions. RV propose que le membre ait acquitté les sommes dues au prorata d'où il est rendu dans sa session pour participer à la compétition dans laquelle il s'inscrit. Secondé par JB et adopté à l'unanimité.
- f. Procédure pour l'ajout d'un assistant (ratio titulaire)
 - CD propose l'ajout d'un assistant à la demande de l'enseignant ou du DT. Secondé par JB et adopté à l'unanimité.
- g. Clarification de l'assistance en renfort vs statut des assistants / enseignants / backup
 - CD propose de demander, par ancienneté dans tous les cas, d'abord aux assistants qui étaient là l'an passé, suivi des autres assistants, ensuite aux profs disponibles puis finalement aux backups. Secondé par JB et adopté à l'unanimité.
- h. Paiement Nicolas Gravel pour l'assistance du cours des 5-6 ans
 - Il est convenu qu'il sera rémunéré pour son cours. XB s'en charge.
- i. Révision de la politique de dépense pour le kilométrage ou le perdiem /compétitions.
 - Les montants déterminés en 2015 pour le coaching aux compétitions à l'externe étaient de \$100/jour pour la compétition ou de \$0.40/KM pour le voyage. GG propose une majoration à \$0.58/KM ou le montant forfaitaire de \$125, le plus haut des deux selon l'endroit de la compétition. JB propose que lui, CD et XB ne votent pas pour ce point. Secondé par RV et adopté.

6. Affaires nouvelles

- a. Poste de président par intérim pour la saison 2024-2025
 - PM a manifesté son intérêt à occuper le poste (par intérim seulement) pour la présente saison. Étant donné le froid entre PM et XB lors de la réunion où PM a démissionné, JB propose de parler à PM afin qu'une discussion ait lieu entre les deux dans le but de régler leur différend. Secondé par GG et adopté à l'unanimité.
- b. Tournois développement Repentigny (30 nov.-1^{er} déc) – reporté
- c. Annulation des cours le 30 novembre
 - CD propose d'annuler le cours de Ne-Waza et le cours des 9-11 le 30 novembre. XB propose de conserver le cours des 9-11 puisque pas tous iront à la compétition, et d'annuler le Ne-Waza. La proposition de XB est secondée par RV et adoptée à l'unanimité.
- d. Tournois FRJQ 25 jan. 2025 - reporté

7. Suivi des activités

8. Varia

9. Clôture

Fin de l'assemblée proposée par CD et secondée par JB à 21 :09.